XIX ANNEE — N 6281 — LUNDI 13 JANVIER 1908

LA CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,38 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

Tout arrive

— Veuillez prendre place à ma droite, M. le Curé, fit Régine Lorgéril, nous dînerons tout à fait dans l'intimité, mon père est légèrement indisposé, ma sœur et mon beau-frère sont invités ailleurs, je regrette ne pouvoir vous les présenter.

L'abbé s'assit à la petite table ronde où le couvert était coquettement dressé.

— Je sépare ce que Dieu a uni, ce n'est pas évangélique, remarqua-t-il en souriant vers Pierre Lorgéril.

Celui-ci, un gros garçon de trente ans, frais et blond, dont la figure était faite pour l'épanouissement, répliqua plus sérieusement qu'il n'eût fallu.

— S'il n'y avait que des séparations de ce genre dans les ménages, Monsieur le Curé, l'humanité serait plus heureuse qu'elle ne l'est.

— Tiens, tiens ! pensa l'abbé étonné.

L'abbé Mancelle était arrivé depuis peu à Saint-Sévérien, il ne connaissait guère ses paroissiens que par ce que lui en avait dit son prédécesseur, un vieillard assez naïf, très disposé à tout prendre pour de l'argent comptant et à croire les autres aussi saints que lui. Ce prêtre avait fait les délices des dévotes de sa paroisse, qu'il eût toutes canonisées de leur vivant, si les lois de l'Eglise permettaient ces précoces apothéoses.

Une de celles qu'il avait le plus paternellement recommandées à son successeur était Mme Lorgéril :

— « Une bonne enfant que j'ai baptisée, à qui j'ai fait faire la première communion et qui est maintenant une petite maman modèle ; elle a une fillette charmante. Son mari est un excellent chrétien. Vous pouvez vous adresser à eux en toute confiance».

De fait, le nouveau curé dès sa première visite avait été parfaitement reçu ; et il rencontrait souvent Régine Lorgéril dans les cérémonies religieuses ou les réunions d'œuvres. Aussi était-il tout naturel qu'à peine assis à table, l'abbé parlât de ses projets apostoliques et de ce qu'il pensait tenter dans la paroisse. Mais dès les premiers mois, il remarqua une sorte d'hostilité chez cet hôte qu'on lui avait pourtant signalé comme bon chrétien.

— Pierre, en fait de zèle, est un éteignoir, expliqua Mme Lorgéril qui voyait le curé hésiter à continuer ce genre de conversations ; si on l'écoutait je ne sais de quelle dévotion, ni de quelle bonne œuvre les femmes auraient le droit de s'occuper.

Le curé sourit : « Vraiment, mon cher paroissien, les femmes dévotes et zélées vous déplaisent, pourquoi donc ?

Très carrément Pierre répliqua : Parce que souvent dévotion et zèle prennent la place des devoirs d'état ; moi, M. le Curé, je suis de l'avis de Napoléon Ier, la femme que j'estime le plus, c'est celle qui a le plus d'enfants !...

Ces derniers mots n'étaient pas achevés que l'abbé faillit pousser un cri de douleur, il venait de recevoir à la cheville un terrible coup de pied !...

Il faut dire pour la compréhension du lecteur, que si les humains se classaient comme les animaux, l'abbé Mancelle eût tenu un rang très honorable dans la famille des échassiers. Il possédait des jambes interminables ; quand il était assis, elles se logeaient où elles pouvaient, et les pieds, sentinelle avancées se rencontraient parfois à des distances invraisemblables de la chaise de leur propriétaire. Celui-ci, pendant ce repas avait glissé jambes et pieds entre ses hôtes qui se faisaient face et ils étaient posés à point pour servir de rempart en cas de conflit conjugal... mais le prêtre célibataire par vocation, ne pensait pas à ces éventualités-là.

Le premier mouvement du pauvre homme avait été de retirer discrètement de cet endroit périlleux, le membre blessé ; d'abord parce que la fine pointe de la bottine de Régine était vraiment un redoutable instrument de supplice, puis aussi parce qu'il se demandait s'il était délicat de recevoir confidence des secrets du jeune ménage de cette façon insolite... Heureusement l'entrée du domestique, interrompant la conversation, lui permit plus amples réflexions et l'abbé se dit, qu'il est une hiérarchie dans les vertus et que si la discrétion est estimable, la charité la prime de beaucoup. Or, préserver son hôte d'un assaut aussi terrible, peut rentrer parmi les devoirs d'un convive reconnaissant. Le curé glissa donc à nouveau ses extrémités pédestres entre les époux, mais en ayant soin de les croiser de façon à présenter une semelle à l'assaillante.

Le domestique sorti, Pierre Lorgéril étonné et enhardi par son impunité reprit : « Oui M. l'Abbé, c'est ainsi que j'aime la femme, entourée d'une famille patriarcale, montrant l'exemple de l'énergie et du travail à sa petite troupe enfantine... Mais ne me parlez pas des bichonneuses de fils ou de fille unique toujours apeurés autour de leur précieuse existence et ne pensant qu'aux gros sous de la dot et aux parts d'héritage.

— Vous avez raison, répondit le prêtre, mais je ne vois pas en quoi...

— Je connais les femmes, interrompit Pierre qui, pour tromper leur conscience, se lancent dans un christianisme de convention, surchargé de devoirs surérogatoires, alors qu'elles manquent à leurs devoirs essentiels d'épouse et de mères.

Oh ! pour cette fois le curé bénit son cordonnier qui avait si bien blindé de « daches » les semelles de ses souliers, la petite bottine batailleuse leur avait asséné une secousse plus terrible encore que la précédente. Instinctivement il regarda Mme Lorgéril ; elle était assez colorée, mais, vraiment, sans ce pied révélateur, il eût été impossible de deviner sa colère, ses yeux étaient obstinément baissés sur son assiette. Ce devait être une professionnelle de ce genre de sport.

Très doucement, l'abbé Mancelle répondit :

— Nous sommes tous de votre avis, mon cher ami : cette incompréhension de la religion est déplorable.

— En principe vous êtes de mon avis, en pratique moins. Savez-vous, monsieur le curé, la confrérie qu'il importerait de fonder ? C'est la confrérie des devoirs d'état. Chacun tâche de se libérer des siens, certains pour s'amuser le plus possible, d'autres, qui se croient les meilleurs, pour remplir les devoirs d'état des autres...

Régine, avec un sourire entre le zist et le zest, l'interrompit : « Mais Pierre, voyons, tu fais penser à Gros-Jean qui en remontre à son curé.

— Oui, oui, le meilleur confesseur ce serait un veuf : il connaîtrait toutes vos ficelles, et quand vous viendriez lui parler de votre zèle ardent et de vos extases, il vous dirait tout cru : « Dites donc, et votre mari ? est-ce qu'il est content de vous ? Je voudrais le voir de temps en temps.

Le curé rit franchement : « Savez-vous que vous avez manqué votre vocation, vous auriez très bien dirigé les âmes. »

Mais Pierre Lorgeril ne se dérida pas : « Si j'ai manqué ma vocation, ce n'est pas comme vous l'entendez ; ma vocation était d'être père d'une nombreuse lignée, au lieu de cela, j'ai une fille unique ! »

Ce qui se passa sous la table fut épouvantable ; le corps de l'abbé en reçut un contre-coup tel qu'il oscilla sur sa chaise et que son pied, projeté violemment, alla heurter celui du destinataire de tous ces assauts. Le mari et la femme se regardèrent : Régine, écarlate, perdant contenance, Pierre, cette fois, dépris de sa gravité et triomphant malicieusement... L'abbé, absolument impassible, pelait une pomme, c'était de circonstance ! Sa voix s'éleva très calme : « Ne vous découragez donc pas ; à votre âge, mon cher monsieur, vous avez encore le temps de fonder une famille patriarcale. Comme vous le dites, c'est l'œuvre la plus chrétienne, j'ajoute la plus patriotique. Nul doute que Dieu ne veuille la confier au zèle de Madame Lorgeril.

Régine, morfondue, ne souffla mot.

— Eh bien ! monsieur le curé, si vous obtenez ça de... du bon Dieu, vous me réconcilierez avec la dévotion.

Toujours bonhomme, le prêtre répliqua : « Le bon chrétien que vous êtes n'a jamais été brouillé avec la dévotion vraie, qui est une source de vertu... »

Le gros Pierre, assuré de ne plus recevoir d'avertissements frappants sous la table, s'en donna à cœur joie : « Je me plains des femmes qui rentrent de l'église avec un air que saint Paul n'avait sûrement pas en descendant du troisième ciel, on dirait que leur entourage est indigne d'elles, leur mari trop terre à terre, le ménage... »

Cette fois ce fut le curé qui interrompit : « Vous me faites l'effet d'un homme qui crie au feu en plein déluge, dit-il en souriant ; pour une femme qui est désagréable par dévotion mal entendue, combien d'autres sont mille fois pires par manque de principes religieux.

— Alors vous excusez les travers et les fautes parce que d'autres ont des vices, monsieur le curé ?

— Je n'excuse pas, mais je dis que c'est à tort que vous attribuez à la dévotion ces manquements aux devoirs d'état. La dévotion, bien comprise, n'est pas un but dans la vie chrétienne, c'est un moyen, au contraire, d'obtenir la force de corriger ses défauts et de faire son devoir coûte que coûte.

— C'est ce que vous enseignez à vos pénitentes ?

— Que voulez-vous que je leur dise d'autre, c'est la vérité.

— Je retiendrai votre doctrine : la dévotion sert à obtenir la force de se corriger.

— Et de faire son devoir coûte que coûte, accentua le prêtre.

Pierre Lorgeril leva son verre : « Monsieur le curé, je bois à vos succès apostoliques et à ma réconciliation avec la dévotion... Je ne suis pas le seul, vous savez, à en médire... »

Une heure plus tard, l'abbé Mancelle disait à son hôte, qui l'avait reconduit au presbytère, : « Promettez-moi d'être très doux ce soir, elle est un peu humiliée, irritée, elle vous en saura gré, et quant au reste, priez, ayez confiance, nous l'éclairerons, tout ira bien. »

Le jeune mari secoua la tête : « Le pli est pris : elle est froide et sèche ; jamais un sourire joyeux quand je rentre, rien qui me dise que je suis attendu, désiré... J'aimais tant mon intérieur, celui de mes parents était rayonnant de joie intime, nous jouions le soir autour de la grosse lampe, nous faisions de la musique.

Il soupira.

— Maintenant, je vais presque tous les jours au café après le souper ; que voulez-vous, je m'assomme devant une femme qui choisit ce moment-là pour faire les raccommodages urgents, après avoir été absente toute la journée... elle ne lève pas la tête de son ouvrage ou de sa correspondance. Ah ! monsieur le curé, si les cafés sont remplis d'hommes, on peut dire qu'ils sont remplis par les femmes... »

L'abbé serra la main au pauvre garçon :

— Je viendrai de temps en temps fumer un cigare avec vous, ne sortez plus, soyez indulgent, vous verrez, un peu à la fois, tout se remettra...

C'est égal, se dit le prêtre en rentrant chez lui, Dieu se sert de tous les moyens ; jamais je n'aurais pensé que mes grandes jambes me serviraient un jour de véhicule pour pénétrer dans les consciences ! Tout arrive !

Jehan d'ESTREELLES.

ÉCHOS

ABONNEMENTS OUVRIERS

La Compagnie du Nord va créer des cartes d'abonnements ouvriers, entre Armentières-les-Marais et Meurchin, Annœullin et Meurchin, Anvin et Bruay, Auchy-lez-Hesdin et Bruay, Blanc-Misseron et Raismes, Blangy-sur-Ternoise et Bruay, Blangy-sur-Ternoise et Aniche, Blécourt, Douai et Sin-le-Noble, Erin et Bruay, Gommegnies et Le Poirier, Gondecourt et Meurchin, Landas et Raismes-Vicoigne, Monchy-Cayeux et Bruay Orchies et Flines-les-Raches, Petit-Houvin et Bruay, Seclin et Meurchin, Sibiville et Bruay, Silly-la-Poterie et Villers-Cotterets, Wavrans et Bruay.

DIFFÉRENCE SCANDALEUSE

De l' « Action Sociale » :

Le paysan danois paie, pour envoyer 1.000 kilos de beurre, de Copenhague à Londres, 32 francs. Le paysan normand paie, pour ces mêmes 1.000 kilos, d'Isigny à Londres, 82 francs, soit deux fois et demie autant.

Les dindons expédiés du centre de la France à Londres paient 13 centimes par kilogr. Ceux envoyés de Milan à Londres paient 8 centimes.

Etonnons-nous, après cela, que notre agriculture ne puisse écouler ses produits.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **ROUBAIX**, de **Mme Charles Fraisse**, née **Hermance Prus**, décédée à l'âge de 72 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Mme Fraisse ne comptait que des amis dans la société roubaisienne ; sa bonté, son amabilité attiraient l'estime et la sympathie. Elle laisse le souvenir d'une vraie chrétienne dont les pieux exemples resteront l'édification de tous.

De **M. Louis Leclercq-Mulliez**, pieusement décédé dans sa 81e année, muni des Sacrements.

M. Leclercq-Mulliez était un des plus importants industriels de Roubaix ; sa vie toute de travail et d'honneur était aussi celle d'un chrétien. Quoique souffrant depuis quelque temps, il assistait, encore dimanche, à la grand'messe, et faisait ensuite sa visite au clergé paroissial pour les souhaits de l'an.

Sa mort a été des plus édifiantes, et c'est les mains pleines de bonnes œuvres qu'il a comparu devant son Juge.

On lui doit la fondation de plusieurs écoles à Roubaix et à Wattrelos. On ne saura jamais le nombre de services qu'il a rendus, mettant à la disposition de tous son expérience, et sa générosité aussi discrète qu'inépuisable.

Ses conseils étaient surtout appréciés et recherchés, tant il y mettait de sagesse et de jugement.

Il fut pendant 30 ans président du Conseil de fabrique de sa paroisse. Il laisse à ses fils et à sa nombreuse famille l'exemple qui ne sera point perdu d'une vie de foi, de charité et de dévouement qui lui avaient concilié l'estime et la vénération de tous.

A **TOURCOING**, de **M. Henri Herbaux-Hassebroucq**, filateur, membre de la Chambre de Commerce depuis de longues années, pieusement décédé à l'âge de 60 ans.

A **LILLE** (Saint-Pierre-Saint-Paul), ont lieu ce matin, lundi, à neuf heures, les funérailles de **Mme veuve Gasse-Pelmand**, pieusement décédée jeudi dernier, munie des sacrements de l'Église, à l'âge de cinquante-huit ans.

La défunte était la tante de notre collaborateur M. François Ochin-Pelmand, comptable de la « Croix du Nord ».

Aujourd'hui se célèbrent, à dix heures, en l'église Saint-Jacques, à **DOUAI**, les funérailles de **Dame Aimée-Clémentine Triboux**, épouse de **M. Charles Fourez**, pieusement décédée vendredi, dans sa 70e année.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

La Liberté Religieuse

COMME EN ALGÉRIE

« Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà », disait Pascal.

La liberté de conscience qui est une erreur en deçà de la Méditerranée, est une vérité au delà... au profit de nos seuls sujets musulmans.

Le gouvernement général de l'Algérie publie une note dont voici les premières phrases :

« Une décision de M. le gouverneur général, prise à la date du 4 octobre dernier, autorisait les indigènes à accomplir cette année le pèlerinage de la Mecque et l'administration, « respectueuse des obligations religieuses de nos sujets musulmans », se disposait à faciliter aux pèlerins, « comme précédemment », leur voyage en Orient.

« Malheureusement, les conditions sanitaires se sont modifiées depuis et viennent de prendre tout à coup une tournure des plus inquiétantes... »

Suivent une centaine de lignes où sont plaidées en termes extrêmement respectueux pour la religion de Mahomet, les circonstances qui obligent l'administration à supprimer, cette année, à cause de la peste, l'autorisation accordée d'ordinaire aux indigènes de se rendre à la Mecque.

Cette note est publiée en bonne place par tous les journaux de la colonie.

Comparez ce procédé plein de correction avec ceux dont use le gouvernement métropolitain pour empêcher par tous les moyens, y compris les plus illégaux, les catholiques de se rendre à Lourdes, à Sainte-Anne d'Auray et dans les autres lieux de pèlerinage. A Alger, lorsque les pèlerins musulmans partent pour la Mecque le préfet se rend à bord du paquebot outils ont pris passage et leur souhaite bon voyage. En France... Mais il est inutile d'énumérer les brimades et les vexations de toute nature que les agents du bloc réservent à nos concitoyens catholiques qui ont le courage de pratiquer leur religion.

Modifiant un mot célèbre de Pelletan le père, nous sommes en droit de réclamer la liberté religieuse... comme dans les pays barbaresques !

AU MAROC

MOULEY HAFID est proclamé Sultan

IL EST ATTENDU A FEZ

Tanger, 12. — Pour décider la population musulmane à abandonner la cause d'Abd-ul-Aziz, pour se ranger à celle de Mouley-Hafid, on lui persuada que la religion défend de reconnaître, comme sultan, celui qui entretient des rapports avec les chrétiens. Une protestation, rédigée dans ce sens, a été signée de tous les chorfas, oulamas, notables et fonctionnaires de Medina. Bon nombre d'entre eux furent contraints à donner leurs signatures.

Le grand chérif, Mouley-Idriss-ben-Abd-ul-Hadj, oncle d'Abd-ul-Aziz, fut le dernier à opposer de la résistance et, pour éviter de donner confirmation par sa signature à la décision révolutionnaire, il se réfugia dans un sanctuaire de Mouley-Idriss. Cinquante hommes en armes lui furent aussitôt envoyés pour l'aviser que, s'il ne donnait pas aussitôt son adhésion, tous ses biens seraient confisqués au profit de la ville. L'argument fut décisif. L'oncle d'Abd-ul-Aziz céda et apposa sa signature sur l'acte de déchéance.

Les 32 immeubles que les Tazzi possèdent à Fez ont été frappés d'une impposition de 4.000 douros ; somme qui dut être immédiatement versée dans les caisses du nouveau gouvernement.

Hier, 150 cavaliers des Hels-Fahs sont partis, se rendant chez le caïd Si-Hamou-Zaimin, pour l'inviter à faciliter leur voyage jusque chez Mouley-Hafid. Ils doivent le pousser à hâter son départ pour la capitale, où on l'attend avant dix jours.

Les oulamas de Fez s'occupent en ce moment d'adresser à toutes les villes des lettres, les invitant à reconnaître Mouley-Hafid comme seul sultan du Maroc.

Dans Medina, les Arabes sont en liesse, tous les carrefours retentissent du cri consacré de : « Dieu protège la vie de Mouley-Hafid ! » Par contre on maudit Abd-ul-Aziz. La population de Medina le désigne du nom de kroumi, le « colonel ».

Les juifs ont enfin reçu la permission de sortir du mellah et de pénétrer dans la ville arabe, mais ils ne peuvent se présenter dans les quartiers de Medina, que pieds nus et soumis à d'autres conditions aussi humiliantes.

ABD-UL-AZIZ BLAMÉ PAR SES SUJETS

Tanger, 12.— Tous les chorfas et notables de la Médina, réunis à la mosquée de Mouley-Driss, ont mis les oulamas en demeure de leur faire connaître les conditions arrêtées à Rabat avec la France et auxquelles les oulamas de Fez avaient eux-mêmes souscrit.

Après les déclarations assez obscures des oulamas, les représentants de la population musulmane écrivirent une lettre à Mouley-Abd-ul-Aziz, dans laquelle ils protestent contre sa conduite que condamne la religion, l'accusent d'avoir livré Oudj-da et Casablanca à la France, et le blâment d'avoir fait appel au concours des soldats français pour combattre les Kabyles Chaouïa. De plus, ils lui enjoignent d'abandonner cette politique, sous peine d'être dépossédé.

Tous les oulamas ont été contraints de signer cette lettre. Ceux qui faisaient mine de protester ou simplement d'hésiter étaient aussitôt menacés de mort.

La prière a été faite ensuite au nom des Sohababas, c'est-à-dire des compagnons de Mohamed le prophète. Après la cérémonie, des hérauts se répandirent dans la ville en criant : « Abd-ul-Aziz a cessé d'être notre sultan ».

La population de Fez-Jedid persiste dans sa fidélité pour Mouley-Abd-ul-Aziz, et, dans les mosquées de cette partie de la ville les prières continuent à être dites au nom de Mouley-Abd-ul-Aziz.

MOULAY-HAFID EST ACCLAMÉ DANS D'AUTRES VILLES

Tanger, 12. — Aussitôt la proclamation à Fez de Mouley-Hafid comme sultan, des courriers rapides furent envoyés aux tribus pour annoncer la proclamation de Mouley-Hafid.

Ben-Abd-el-Sadoc, pacha de Médina, conserve ses fonctions, ainsi que les autres dignitaires. Mais Si-Dris-Zraouïti a été nommé chef suprême de toute la ville, en attendant l'arrivée de Mouley-Hafid.

On écrit de Mequinez que cette ville, s'associant au mouvement vient de renverser Moulay-Ali, qu'Abd-ul-Aziz avait nommé son khalifat. Les Hels-Fass ont désigné Si Mohamed-el-Mrani pour le remplacer dans ses fonctions.

Comme il fallait s'y attendre, étant donnée sa proximité, Sefrou marche également dans la révolte.

NOS CROISEURS VONT ÊTRE RAPPELÉS

Paris, 12. — Nous avons reproduit hier, une information signalant l'état défectueux de nos croiseurs en stationnement dans les eaux marocaines. Nous croyons savoir que M. Thomson, ministre de la marine, a eu, à ce sujet, dans la soirée, un entretien avec le président du Conseil. Le gouvernement a l'intention, paraît-il, de rappeler incessamment les trois croiseurs qui se trouvent dans les eaux marocaines pour les réparations normales au bassin.

CE QUE DIT LE GÉNÉRAL DRUDE

Le général Drude interviewé à Paris, par un de nos confrères, a fait la déclaration suivante :

— On a dit, mon général, que vous aviez demandé votre rappel pour des raisons qui n'ont rien à voir avec votre santé....

— On a dit bien des choses parfaitement fausses, répond le général Drude, et celle-ci entre autres. J'ai demandé mon rappel, et j'ai insisté pour remettre le commandement de nos forces devant Casablanca à mon vieil ami le général d'Amade. C'était pour moi un cas de conscience. Malade, souffrant chaque semaine, de violents accès de fièvre, énervé, — je veux dire en proie à des troubles nerveux très profonds provoqués par le surmenage, les insomnies et le souci de ma responsabilité, — j'ai pensé que, dans ces conditions, je ne pouvais continuer à assumer le commandement de nos troupes. Tel longchype inpité Mais, sentant que je m'affaiblissais, que mes facultés étaient partiellement annihilées, j'ai rendu compte au ministre de la guerre de l'état de ma santé et je lui ai déclaré que, étant données les conditions dans lesquelles je me trouvais, je redoutais qu'une défaillance physique, en me privant d'une partie de mes moyens, ne me fît commettre quelque faute dans mon commandement. Le ministre de la guerre tint compte de mes scrupules et, tout en manifestant son regret profond de ne pas me voir conserver le commandement de nos forces militaires, fit droit à ma requête. J'estime avoir, dans la circonstance, fait mon strict devoir.

Je sais.... On a dit que le gouvernement lésinait, ne savait comment faire, ni à quoi se résoudre, me refusait des renforts... Tout cela est faux, archifaux. Le gouvernement m'a accordé tout ce que je lui ai demandé et même davantage, puisqu'on m'a envoyé deux batteries d'artillerie de 75, alors que je n'en demandais qu'une.

Une coïncidence malheureuse a fait que l'on a dû marcher au moment même où je recevais l'ordre de rentrer en France ! Ah ! si j'avais su que l'on dut aller de l'avant, j'aurais tenu bon, malgré tout, car l'action m'eût peut-être guéri... Je dis peut-être, car rien n'est moins certain.

— Vos troupiers se sont-ils bien comportés, mon général ?

— Eux ! Ah ! les braves gens ! Disciplinés, intelligents, pleins d'initiative, courageux jusqu'à la témérité, aguerris en quelques jours, ils ont prouvé que les vertus militaires de notre race sont toujours vivaces et pures. Les « fortes têtes » elles-mêmes ont fait leur devoir comme les camarades !

Après le combat d'Aïn-Sfa

IMPRESSIONS D'UN MILITAIRE

Nus recevons la lettre suivante d'un de nos braves soldats faisant partie de la colonne d'occupation d'Oujda.

Aïn Sfa, le 3 janvier.

Monsieur le Directeur,

Je viens de recevoir vos journaux des 24, 27 et 28 décembre ainsi que les quatre numéros du « Pèlerin » je vous en remercie bien sincèrement.

Je n'ai pu vous écrire plus tôt parce que nous venons d'effectuer une reconnaissance de 4 jours.

Voici des détails complets sur cette opération de répression :

La reconnaissance partie du camp d'Aïn Sfa le 30 décembre à midi, arriva à l'entrée du col de Four-Sefrou vers 3 heures.

Dès l'arrivée de nos troupes, le drapeau blanc fut hissé par les Beni Snassen sur le point le plus visible du village situé à flanc de montagne.

Un tirailleur algérien du groupement de Berguent placé en faction sur le toit plat d'une maison, vit entrer dans la cour de cette habitation un cavalier dont les étriers étaient gravés. Le tirailleur, malgré l'opposition du propriétaire, un notable du pays, examina ces étriers et crut reconnaître ceux du lieutenant Roze, tué dans les circonstances que l'on sait.

Le militaire fit prévenir de ce fait le capitaine Gauthier, des affaires indigènes, qui, arrivant aussitôt, constata que les étriers étaient bien ceux du brave officier.

L'ordre fut donné de razzier le village. Tirailleurs et légionnaires s'emparèrent des ânes, des poules, des livres arabes, des bijoux, des étoffes, tout fut pillé.

Le lendemain matin, 31 décembre, la colonne poursuivit sa route à travers le col dans la direction de Martinprez tout en continuant à piller les villages, nombreux dans cette partie du massif.

Nos tirailleurs algériens avaient fait deux prisonniers désignés comme étant les instigateurs de la résistance dans la région.

Pendant la nuit, l'un d'eux parvint, à l'aide de ses dents, à couper la corde qui retenait son compagnon; celui-ci parvint à s'échapper non sans être atteint par une balle que tira une sentinelle. Malgré toutes les recherches on ne put retrouver le fugitif.

En fouillant les demeures des Beni-Snassen, on découvrit la plaque d'identité d'un légionnaire nommé Romers ainsi qu'une capote de légionnaire dépourvue de boutons et plusieurs paquets de cartouches Lebel. Inutile de dire que là plus qu'ailleurs on fouilla de fond en comble.

Romers avait déserté depuis quelques jours la 12e compagnie du 1er étranger en garnison à Oudjda. Il est probable qu'il aura voulu se rendre à Port Say par le massif des Beni Snassen et qu'il a payé de sa vie l'abandon de son poste.

Le soir du 31, en arrivant à Martinprey, les quatre compagnies de la légion étrangère 1re, 4e, 17e, 19e étaient accompagnés de nombreux ânes et mulets chargés des dépouilles des Beni Snassen.

En cours de route, plusieurs chefs des rebelles avaient fait leur soumission.

Le 1er janvier, le général Liautey passa, à 8 h. du matin, la revue du groupement mobile de Berguent qui devait rentrer à Aïn Sfa le même jour, en coupant à travers les montagnes.

Le général, dans une conversation avec le colonel Feltineau, déclara que la répression de la veille n'était pas suffisante pour donner une leçon profitable aux Marocains. Les ordres demeurent donc les mêmes en ce qui concerne les conditions imposées au nom de la France aux rebelles : c'est-à-dire restitution de tout ce qui nous a été dérobé pendant les précédents combats.

On a découvert le corps du brigadier Latapie horriblement mutilé : la poitrine ouverte, le cœur arraché et la tête à demi carbonisée.

Nos troupes n'agirent pourtant pas en sauvages, loin de là. C'est ainsi qu'un légionnaire empêcha par sa fermeté le sac d'un douar dont les habitants avaient fait acte de soumission aux autorités françaises.

On ne peut qu'approuver la sévérité du commandant supérieur qui réprime sans faiblesse tous les écarts des hommes.

Cinq légionnaires de la 9e compagnie montée (groupement de Berguent) ont été envoyés d'office à la section de discipline du corps, pour avoir malmené un vieillard pendant la razzia.

En ce moment il se prépare une reconnaissance de peu de durée qui doit partir demain 4 janvier à un courte distance du camp.

Le camp d'Aïn Sfa est actuellement occupé par 4 compagnies de la légion, 6 compagnies de tirailleurs, une section de montagne, 2 pièces de 75 et le service des subsistances militaires qui fonctionne très bien.

Le général Liautey, qui est infatigable, a passé, le 2 janvier au matin, la revue de toutes les troupes partant pour Aïn Sfa.

Les Beni Snassen continuent à opérer des versements pour le paiement de l'indemnité.

Dans les milieux officiels on convient qu'il faut agir avec énergie mais sans sauvagerie pour prouver aux Marocains que seul le sentiment de la justice et non celui de la vengeance dicte la conduite des Français. C'est ce qui ressort des conversations des officiers.

En retournant à Aïn Sfa notre reconnaissance a fouillé quelques maisons pour retrouver la selle du lieutenant Roze, mais on était sans doute averti de notre passage car partout les habitations étaient vides, nous n'avons trouvé que les quatre murs et le tais sans rien plus.

D'après les nouvelles reçues de Berguent, il paraîtrait qu'une certaine effervescence est signalée vers ce poste qui est à l'extrême frontière.

Une compagnie du 1er étranger, la 2e en garnison à El Aricha, a été dirigée sur Berguent. Elle a été remplacée à El Aricha par un escadron du 2e chasseurs d'Afrique de Tlemcen.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

Les quatre Évangiles

EN UN SEUL

Traduction nouvelle avec Notes, Cartes et Plans

Par le Chanoine WEBER

Superbe édition de 380 pages

Reliure toile : 0 fr. 50. — Franco : 0 fr. 60

L'extrême bon marché de cette édition ne nous permet pas de faire de remises sur le nombre, mais nous rappelons à nos correspondants que les paquets peuvent être joints aux colis de journaux, ce qui supprime les frais de port.

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**

1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

— LILLE —

TÉLÉGRAPHE et TÉLÉPHONE

LA TEMPÊTE DE NEIGE DE MERCREDI A PRODUIT DES EFFETS DÉSASTREUX. — LA LIGNE « LILLE-VALENCIENNES ».

La tempête de neige de mercredi dernier, conséquence d'une vague de froid qui nous vint d'Islande, a produit, au point de vue des services télégraphiques et téléphoniques, des résultats désastreux dans la région du Nord et plus particulièrement à Lille et aux environs.

Les Valenciennois qui se plaignent de la difficulté des communications depuis quelques jours, sont encore bien partagés: le service local fonctionne ainsi que la ligne de Paris. A Lille, on compte plus de 800 abonnés privés de leur téléphone.

Rarement la tempête a fait autant de dégâts. La puissante rafale a arraché, en maints endroits, le long des voies ferrées, des poteaux télégraphiques et téléphoniques, et Dunkerque est isolé complètement: ni télégraphe, ni téléphone.

Mais la ligne ferrée la plus éprouvée est celle de Lille-Valenciennes — par Orchies A droite, en venant sur Valenciennes, à chaque poteau sont accrochés 28 fils téléphoniques aboutissant les uns à Paris, Maubeuge, Compiègne, Fourmies, Nancy, Mézières, Saint-Amand ; les autres, à Avesnes, Sains-du-Nord, Cambrai, Saint-Quentin, Le Cateau, Lesquin, Fretin, etc.

A gauche, chaque poteau soutient une quinzaine de fils télégraphiques. La plupart de ces poteaux se sont brisés à un mètre environ du sol, principalement dans les environs de Templeuve et d'Orchies. Le vent s'est engouffré dans ces véritables « toiles d'araignées » tissées de chaque côté de la voie ferrée, et les fils, démesurément tendus sous la température sibérienne, et recouverts soit de glaçons, soit de neige, se sont brisés.

Par suite, on ne peut plus téléphoner dans de nombreuses directions.

Seul, le télégraphe peut encore fonctionner à l'aide d'autres lignes non atteintes ; mais les communications sont, de ce fait, plus longues.

Paris parle encore, grâce aux lignes souterraines et aussi à quelques lignes aériennes.

L'Administration des postes s'est immédiatement occupée de réparer le désastre. Elle a réuni toutes ses équipes d'ouvriers du département et en a placé cinq sur la ligne de Lille-Valenciennes. Des